

# THONON agglomération

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 septembre 2018 à 18 heures

### DELIBERATION

Délégués en exercice : 67

Délégués présents : 51

Délégués ayant donné pouvoir : 09

Délégués votants : 60

Date de convocation du Conseil : 18/09/2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Communautaire à PERRIGNIER sous la présidence de M. Jean NEURY.

	Titulaire (T) Suppléant(e) (S)	Prénom NOM	P*	A*	E*	Pouvoir à
Thonon-les-Bains	T	Jean DENAIS			<input checked="" type="checkbox"/>	
	T	Astrid BAUD-ROCHE	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Jean-Yves MORACCHINI	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Muriell DOMINGUEZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Charles RIERA	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Michèle CHEVALLIER			<input checked="" type="checkbox"/>	Muriell DOMINGUEZ
	T	Gilles CAIROLI	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Marie-Christine DESPREZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Christian PERRIOT			<input checked="" type="checkbox"/>	
	T	Jocelyne RAYMOND			<input checked="" type="checkbox"/>	Gilles CAIROLI
	T	Gilles JOLY			<input checked="" type="checkbox"/>	
	T	Marie-Laure ZANETTI-CHINI	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Alain COONE			<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Pierre BERTHIER
	T	Sophie CHESSEL			<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Laure ZANETTI-CHINI
	T	François PRADELLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Brigitte JACQUESSON			<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Yves MORACCHINI
	T	Christophe ARMINJON	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Nathalie LEGRIS	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Jean-Claude TERRIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Brigitte MOULIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
T	Jean DORCIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
T	Guillaume DEKKIL		<input checked="" type="checkbox"/>			
T	Françoise BIGRE-MERMIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
Sciez	T	Jean-Luc BIDAL	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Monique ROCH	<input checked="" type="checkbox"/>			
T	Christian TRIVERIO			<input checked="" type="checkbox"/>	Monique ROCH	
T	Bernard HUVENNE	<input checked="" type="checkbox"/>				
Douvaine	T	Jean-François BAUD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Claire CHUINARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Georges LAPRAZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Olivier BARRAS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Bons-en-Chablais	T	Patrice BEREZIAT	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Marie-Thérèse TURENNE			<input checked="" type="checkbox"/>	Patrice BEREZIAT
	T	André BETEMPS		<input checked="" type="checkbox"/>		
T	Jean-Paul GONTHIER	<input checked="" type="checkbox"/>				
Allinges	T	François DEVILLE			<input checked="" type="checkbox"/>	Gilles NEURAZ
	T	Muriel DESPRES	<input checked="" type="checkbox"/>			
T	Gilles NEURAZ	<input checked="" type="checkbox"/>				
Veigy-Foncenex	T	Bernard CODER	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Jean NEURY	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Suzanne BRYE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Messery	T	Serge BEL			<input checked="" type="checkbox"/>	Claude GERARD
	T	Claude GERARD	<input checked="" type="checkbox"/>			

(\*) Présent(e), Absent(e) ou Excusé(e)

# THONON agglomération

	Titulaire (T) Suppléant(e) (S)	Prénom NOM	P*	A*	E*	Pouvoir à
Chens-sur-Léman	T	Pascale MORIAUD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Bernard FICHARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Anthy-sur-Léman	T	Jean-Louis BAUR	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Christian VULLIEZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
Margencel	T	Jean-Pierre RAMBICUR	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Dominique JORDAN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Perrignier	T	Claude MANILLIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Frédéric GIRARDOT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Massongy	T	François ROULLARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Muriel ARTIQUE		<input checked="" type="checkbox"/>		
Le Lyaud	T	Joseph DEAGE	<input checked="" type="checkbox"/>			
	T	Jean-Yves MEYNET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Loisin	T	Dominique BONAZZI	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Laëtitia VENNER				
Ballaison	T	Christophe SONGEON	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Michèle NEYROUD				
Armoiy	T	Daniel CHAUSSEE				
	S	Martine SIEGER	<input checked="" type="checkbox"/>			Suppléante de Daniel CHAUSSEE
Cervens	T	Gil THOMAS	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Claire DUTARTRE				
Excenevex	T	Pierre FILLON	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Chrystelle BEURRIER				
Brenthonne	T	Michel BURGNARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Geneviève SECHAUD				
Yvoire	T	Jean-François KUNG	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Aline DURET				
Orcier	T	Thérèse BAUD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Joseph BOURGEOIS				
Fessy	T	Patrick CONDEVAUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Marie-Christine CHARRIERE				
Drailant	T	Lucien CHESSEL			<input checked="" type="checkbox"/>	
	S	Pascal GENOUD				
Lully	T	René GIRARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Karine LOTHOS				
Nernier	T	Marie-Pierre BERTHIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
	S	Laurent GRILLON				

(\*) Présent(e), Absent(e) ou Excusé(e)

## Invités

Lionel BOULENS, Services CA  
Anne-Sophie BAUD, Services CA  
Carole ECHERNIER, Services CA  
Eric LANQUETIN, Services CA

## Secrétaire de séance

Jean-Paul GONTHIER a été élu secrétaire

## Invités excusés

# THONON agglomération

N° DEL2018.188

ANTHY-SUR-LEMEN - Approbation Déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU -  
Projet « Ebeaux Est » de Haute Savoie Habitat

VU les dispositions du Code de l'Urbanisme,  
VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et notamment son article 136,  
VU le Décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre 1er du Code de l'Urbanisme et à la modernisation du contenu du PLU,  
VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0084 du 14 novembre 2016 prononçant la fusion de la Communauté de Communes du Bas-Chablais avec la Communauté de Communes des Collines du Léman, avec extension à la Commune de Thonon-les-Bains, permettant la création d'une Communauté d'Agglomération « Thonon Agglomération » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,  
VU l'arrêté préfectoral n° 2017-0090 du 25 octobre 2017 approuvant les statuts de la communauté d'agglomération « Thonon Agglomération »,  
VU la délibération n°086/2017 du Conseil Municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman en date du 25 octobre 2017, donnant son accord à Thonon Agglomération pour lancer et achever la procédure de déclaration de projet n°1 du PLU,  
VU la délibération n°DEL2017.363 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération en date du 28 novembre 2017 actant de la nécessité de mettre en œuvre en une procédure de déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU de la commune d'Anthy-sur-Léman,  
VU le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint en date du 29 mai 2018, où les Personnes Publiques Associées ont examiné conjointement les dispositions proposées,  
VU l'avis favorable de la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie, présente à la réunion d'examen conjoint du 29 mai 2018,  
VU l'avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie en date du 10 avril 2018,  
VU l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute Savoie en date du 24 mai 2018,  
VU l'avis du SIAC pour le SCOT du Chablais en date du 29 mai 2018,  
VU l'avis de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc en date du 29 mai 2018,  
VU l'enquête publique qui s'est déroulée du jeudi 14 juin 2018 au mardi 17 juillet 2018,  
VU les conclusions motivées de M. le Commissaire Enquêteur, et l'avis favorable avec réserve formulé par ce dernier.

CONSIDERANT les résultats de l'enquête publique assortis d'un avis favorable avec réserve de M. le Commissaire enquêteur,

CONSIDERANT qu'au regard de la réserve formulée par le Commissaire Enquêteur, il n'est pas nécessaire de modifier le dossier Déclaration de Projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU d'Anthy-sur-Léman,

CONSIDERANT que la Déclaration de Projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU d'Anthy-sur-Léman est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du Code de l'Urbanisme.

## **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

PREND acte du bon déroulement de l'enquête publique,  
DECLARE le projet présenté à enquête publique d'intérêt général,  
APPROUVE telle qu'elle est annexée à la présente délibération, la Déclaration de Projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme d'Anthy-sur-Léman pour permettre la réalisation d'une opération d'une trentaine de logements sociaux :  
DIT que conformément aux articles R 153-20 et R 153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie d'Anthy-sur-Léman – 7 rue de la Mairie 74200 ANTHY-SUR-LEMEN, et à la Communauté d'Agglomération de Thonon Agglomération – Antenne de Ballaison – Domaine de Thénières 74140 BALLAISON, durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

# THONON agglomération

La présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité, à savoir l'affichage en mairie d'Anthy-sur-Léman, à la Communauté d'Agglomération de Thonon Agglomération (Antenne de Ballaison), et l'insertion dans la presse d'un avis d'information.

Le dossier de Déclaration de Projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme d'Anthy-sur-Léman pour la réalisation d'une trentaine de logements sociaux au lieudit « Ebeaux-Est » est tenu à la disposition du public :

- à la mairie d'Anthy-sur-Léman – 7 rue de la Mairie 74200 ANTHY-SUR-LEMAN - aux jours et heures habituels d'ouverture
- à la Communauté d'Agglomération Thonon Agglomération – Antenne de Ballaison – Domaine de Thénières 74140 BALLAISON – aux jours et heures habituelles d'ouverture
- à la Préfecture de Haute-Savoie

La Présente délibération, accompagnée du dossier de Déclaration de Projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme sera transmis à M. le Préfet de Haute-Savoie.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Acte certifié exécutoire le - 1 OCT. 2018  
Télétransmis en Sous-Préfecture le - 1 OCT. 2018  
Notifié ou publié, le - 1 OCT. 2018  
Le Président

